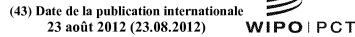
Bureau international





(10) Numéro de publication internationale WO 2012/110716 A1

- (51) Classification internationale des brevets : *C07D 223/16* (2006.01) *C07C 211/00* (2006.01)
- (21) Numéro de la demande internationale :

PCT/FR2012/000055

(22) Date de dépôt international :

13 février 2012 (13.02.2012)

(25) Langue de dépôt :

français

(26) Langue de publication :

français

FR

(30) Données relatives à la priorité :

11.00446 14 février 2011 (14.02.2011)

- (71) **Déposant** (pour tous les États désignés sauf US) : **LES LABORATOIRES SERVIER** [FR/FR]; 35, rue de Verdun, 92284 Suresnes Cedex (FR).
- (72) Inventeurs; et
- (75) Inventeurs/Déposants (pour US seulement): PEGLION, Jean-Louis [FR/FR]; 5, allée des Bégonias, 78110 Le Vesinet (FR). DESSINGES, Aimée [FR/FR]; App. No. 47, 8, boulevard du Général de Gaulle, 92500 Rueil-Malmaison (FR).
- (74) Représentant commun : LES LABORATOIRES SER-VIER; 35, rue de Verdun, 92284 Suresnes Cedex (FR).

- (81) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre de protection nationale disponible): AE, AG, AL, AM, AO, AT, AU, AZ, BA, BB, BG, BH, BR, BW, BY, BZ, CA, CH, CL, CN, CO, CR, CU, CZ, DE, DK, DM, DO, DZ, EC, EE, EG, ES, FI, GB, GD, GE, GH, GM, GT, HN, HR, HU, ID, IL, IN, IS, JP, KE, KG, KM, KN, KP, KR, KZ, LA, LC, LK, LR, LS, LT, LU, LY, MA, MD, ME, MG, MK, MN, MW, MX, MY, MZ, NA, NG, NI, NO, NZ, OM, PE, PG, PH, PL, PT, QA, RO, RS, RU, RW, SC, SD, SE, SG, SK, SL, SM, ST, SV, SY, TH, TJ, TM, TN, TT, TZ, UA, UG, US, UZ, VC, VN, ZA, ZM, ZW.
- (84) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre de protection régionale disponible): ARIPO (BW, GH, GM, KE, LR, LS, MW, MZ, NA, RW, SD, SL, SZ, TZ, UG, ZM, ZW), eurasien (AM, AZ, BY, KG, KZ, MD, RU, TJ, TM), européen (AL, AT, BE, BG, CH, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI, FR, GB, GR, HR, HU, IE, IS, IT, LT, LU, LV, MC, MK, MT, NL, NO, PL, PT, RO, RS, SE, SI, SK, SM, TR), OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, GQ, GW, ML, MR, NE, SN, TD, TG).

Publiée :

avec rapport de recherche internationale (Art. 21(3))

(54) Title: NOVEL PROCESS FOR SYNTHESIZING IVABRADINE AND ADDITION SALTS THEREOF WITH A PHARMA-CEUTICALLY ACCEPTABLE ACID

(54) Titre : NOUVEAU PROCEDE DE SYNTHESE DE L'IVABRADINE ET DE SES SELS D'ADDITION A UN ACIDE PHARMACEUTIQUEMENT ACCEPTABLE

$$CH_3O$$

$$CH_3$$

$$OCH_3$$

$$OCH_3$$

$$OCH_3$$

- (57) Abstract: Process for synthesizing ivabradine of formula (I) and the addition salts thereof with a pharmaceutically acceptable acid.
- (57) Abrégé : Procédé de synthèse de l'ivabradine de formule (I) et de ses sels d'addition à un acide pharmaceutiquement acceptable.

15

NOUVEAU PROCEDE DE SYNTHESE DE L'IVABRADINE ET DE SES SELS D'ADDITION A UN ACIDE PHARMACEUTIQUEMENT ACCEPTABLE

La présente invention concerne un procédé de synthèse de l'ivabradine de formule (I) :

$$CH_3O$$
 CH_3O
 OCH_3
 OCH_3
 OCH_3

ou 3-{3-[{[(7S)-3,4-diméthoxybicyclo[4.2.0]octa-1,3,5-trién-7-yl]méthyl}(méthyl)amino] propyl}-7,8-diméthoxy-1,3,4,5-tétrahydro-2*H*-3-benzazépin-2-one,

5 de ses sels d'addition à un acide pharmaceutiquement acceptable et de leurs hydrates.

L'ivabradine, ainsi que ses sels d'addition à un acide pharmaceutiquement acceptable, et plus particulièrement son chlorhydrate, possèdent des propriétés pharmacologiques et thérapeutiques très intéressantes, notamment des propriétés bradycardisantes, qui rendent ces composés utiles dans le traitement ou la prévention des différentes situations cliniques d'ischémie myocardique telles que l'angine de poitrine, l'infarctus du myocarde et les troubles du rythme associés, ainsi que dans les différentes pathologies comportant des troubles du rythme, notamment supra-ventriculaires, et dans l'insuffisance cardiaque.

La préparation et l'utilisation en thérapeutique de l'ivabradine et de ses sels d'addition à un acide pharmaceutiquement acceptable, et plus particulièrement de son chlorhydrate, ont été décrits dans le brevet européen EP 0 534 859.

Ce brevet décrit la synthèse du chlorhydrate de l'ivabradine à partir du composé de formule (II) :

qui est dédoublé pour conduire au composé de formule (III) :

qui est mis en réaction avec le composé de formule (IV) :

$$CH_3O$$
 O
 I
 O
 I
 O
 I
 O
 O

pour conduire au composé de formule (V) :

$$CH_3O$$
 CH_3O
 OCH_3
 OCH_3
 OCH_3

dont l'hydrogénation catalytique conduit à l'ivabradine, qui est alors transformée en son chlorhydrate.

L'inconvénient de cette voie de synthèse est de ne conduire à l'ivabradine qu'avec un rendement de 1%.

10

15

Compte-tenu de l'intérêt pharmaceutique de ce composé, il était important de pouvoir y accéder avec un procédé de synthèse performant, conduisant à l'ivabradine avec un bon rendement.

La présente invention concerne un procédé de synthèse de l'ivabradine de formule (I):

$$CH_3O$$
 CH_3O
 OCH_3
 OCH_3
 OCH_3

caractérisé en ce que le composé de formule (VI):

$$R_2$$
 H
 (VI)

dans laquelle R₁ et R₂, identiques ou différents, représentent des groupements alkoxy (C₁-C₆) linéaires ou ramifiés, ou bien forment ensemble avec l'atome de carbone qui les porte un cycle 1,3-dioxane, 1,3-dioxolane ou 1,3-dioxépane,

est soumis à une réaction d'amination réductrice par le composé de formule (VII) :

$$CH_3$$
 OCH_3 OCH_3 OCH_3

en présence d'un agent de réduction,

dans un solvant organique, un mélange de solvants organiques ou un mélange de solvant(s) organique(s) et d'eau,

pour conduire au composé de formule (VIII) :

$$R_1$$
 CH_3
 OCH_3
 OCH_3
 OCH_3

dans laquelle R₁ et R₂, sont tels que définis précédemment,

lequel est soumis à une réaction de condensation avec le composé de formule (IX) :

$$CH_3O$$
 CI CI $CIX)$

en présence d'une base dans un solvant organique,

pour conduire au composé de formule (X) :

$$R_1$$
 CH_3O
 CH_3O
 OCH_3
 OCH_3
 OCH_3
 OCH_3

dans laquelle R₁ et R₂, sont tels que définis précédemment,

lequel est soumis à une réaction de cyclisation en milieu acide pour conduire au composé de formule (V) :

10

15

20

$$CH_3O$$
 CH_3O
 OCH_3
 OCH_3
 OCH_3

PCT/FR2012/000055

lequel est soumis à une réaction d'hydrogénation pour conduire à l'ivabradine de formule (I), qui peut éventuellement être transformée en ses sels d'addition à un acide pharmaceutiquement acceptable, choisi parmi les acides chlorhydrique, bromhydrique, sulfurique, phosphorique, acétique, trifluoroacétique, lactique, pyruvique, malonique, succinique, glutarique, fumarique, tartrique, maléïque, citrique, ascorbique, oxalique, méthanesulfonique, benzènesulfonique et camphorique, et en leurs hydrates.

Une liste d'agents de réduction pouvant être utilisés pour effectuer une réaction d'amination réductrice est disponible dans les ouvrage de référence *Comprehensive Organic Transformations* (Richard C. Larock, VCH Publishers 1989, pp 421-425) et *Advanced Organic Chemistry Fourth Edition* (Jerry March, Wiley Interscience 1992, pp 898-900).

Parmi les agents de réduction pouvant être utilisés pour effectuer la réaction d'amination réductrice du composé de formule (VI) par le composé de formule (VII), on peut citer à titre non limitatif le triacétoxyborohydrure de sodium, le cyanoborohydrure de sodium, et le dihydrogène en présence d'un catalyseur tel que le palladium, le platine, le nickel, le ruthénium, le rhodium, ainsi que leurs dérivés, notamment sous forme supportée ou sous forme d'oxydes.

L'agent de réduction préférentiellement utilisé pour effectuer la réaction d'amination réductrice du composé de formule (VI) par le composé de formule (VII) est le dihydrogène en présence de palladium sur charbon.

La réaction d'amination réductrice du composé de formule (VI) par le composé de formule (VII) est préférentiellement conduite à une pression de dihydrogène comprise entre 0,5 et 1,5 bar.

Parmi les solvants pouvant être utilisés pour effectuer la réaction d'amination réductrice du composé de formule (VI) par le composé de formule (VII), on peut citer à titre non limitatif le tétrahydrofurane, le dichlorométhane, le 1,2-dichloroéthane, les acétates, les alcools, préférentiellement l'éthanol, le méthanol ou l'isopropanol, le toluène et le xylène.

5 Le solvant préférentiellement utilisé pour effectuer la réaction d'amination réductrice du composé de formule (VI) par le composé de formule (VII) est constitué par un mélange d'éthanol et d'eau.

La réaction d'amination réductrice du composé de formule (VI) par le composé de formule (VII) est préférentiellement conduite à une température comprise entre 0°C et 40°C.

Parmi les solvants organiques pouvant être utilisés dans la réaction entre les composés de formule (VIII) et (IX), on peut citer à titre non limitatif le toluène, le dichlorométhane, le 2-méthyltétrahydrofurane, le chlorobenzène, le 1,2-dichloroéthane, le chloroforme et le dioxane.

Le solvant organique préférentiellement utilisé dans la réaction entre les composés de formule (VIII) et (IX) est le dichlorométhane.

La réaction entre les composés de formule (VIII) et (IX) est préférentiellement conduite à une température comprise entre 0 et 40°C.

Parmi les bases qui peuvent être utilisées dans la réaction entre les composés de formule (VIII) et (IX), on peut citer à titre non limitatif la pyridine, la DMAP et les amines tertiaires, par exemple la triéthylamine, la DIEA, la *N*-méthylpipéridine, la DBU, le DABCO, le DBN et la *N*-méthylmorpholine.

20

La base préférentiellement utilisée dans la réaction entre les composés de formule (VIII) et (IX) est la triéthylamine.

Parmi les acides pouvant être utilisés pour effectuer la cyclisation du composé de formule (X) en composé de formule (V), on peut citer à titre non limitatif l'acide sulfurique concentré,

l'acide polyphosphorique, l'acide chlorhydrique concentré en solution aqueuse, l'acide chlorhydrique concentré en solution dans l'acide acétique, l'acide bromhydrique concentré en

solution dans l'acide acétique et l'acide méthanesulfonique.

L'acide préférentiellement utilisé pour effectuer la cyclisation du composé de formule (X) en

composé de formule (V) est l'acide chlorhydrique concentré en solution dans l'acide acétique.

La réaction de cyclisation en milieu acide du composé de formule (X) en composé de formule

(V) est préférentiellement conduite à une température comprise entre 0 et 40°C.

Les composés de formule (VIII) et (X) sont des produits nouveaux, utiles comme

intermédiaires de synthèse dans l'industrie chimique ou pharmaceutique, notamment dans la

synthèse de l'ivabradine, de ses sels d'addition à un acide pharmaceutiquement acceptable et

de leurs hydrates, et font à ce titre partie intégrante de la présente invention.

Liste des abréviations utilisées :

DABCO: 1,4-diazabicyclo[2.2.2]octane

DBN: 1,5-diazabicyclo[4.3.0]non-5-ène

15

5

10

DBU: 1,8-diazabicyclo[5.4.0]undec-7-ène

DIEA: N,N-diisopropyléthylamine

DMAP: 4-diméthylaminopyridine

IR: infrarouge

Les exemples ci-dessous illustrent l'invention.

20 Les spectres infrarouge ont été enregistrés sur un appareil Infra-rouge Bruker, tensor 27,

accessoire ATR Golden Gate. Les produits sont déposés purs sur la platine.

EXEMPLE 1: $2-\{3-[\{[(7S)-3,4-diméthoxybicyclo[4.2.0]octa-1,3,5-trién-7-yl]méthyl\}$

(méthyl)amino|propyl}-1H-isoindole-1,3(2H)-dione

On solubilise, dans 230 mL d'acétone, 5,3g (25,5 mmoles) de 1-[(7S)-3,4-diméthoxybicyclo[4.2.0]octa-1,3,5-trièn-7-yl]-N-méthylméthanamine et 6,8g (25,5 mmoles) de 2-(3-bromopropyl)-1*H*-isoindole-1,3(2*H*)-dione. On ajoute à cette solution 13g (95 mmoles , 3,7 éq.) de carbonate de potassium. Le mélange est alors chauffé 24 heures à reflux. Après retour à l'ambiante, le carbonate de potassium est filtré et le filtrat est évaporé à sec. Le résidu est repris à l'eau et extrait au dichlorométhane. La phase organique est séchée sur MgSO₄, filtrée et évaporée à sec. On obtient 9,7g de produit attendu sous la forme d'une huile jaune pâle.

Rendement = 97%

5

15

20

25

10 IR: v = 2782, 1770, 1704, 1206, 836, 718 cm⁻¹.

EXEMPLE 2: N-{[(7S)-3,4-diméthoxybicyclo[4.2.0]octa-1,3,5-trién-7-yl]méthyl}-N-méthylpropane-1,3-diamine

On solubilise 9,7g (24,58 mmoles) de dérivé phtalimide de l'étape précédente dans 100 mL d'éthanol. On ajoute 2,7 mL (36,87 mmoles , 1,5 éq.) d'hydrate d'hydrazine et on chauffe à reflux pendant 4 heures. Après retour à l'ambiante, 100 mL d'une solution aqueuse d'acide chlorhydrique (4N) sont ajoutés, le mélange est agité 1 heure à température ambiante et filtré sur fritté. Le filtrat est alors évaporé (élimination de l'éthanol). Puis la phase aqueuse est lavée 2 fois à l'éther, amenée pH = 9 par ajout à froid d'une solution d'hydroxyde de sodium concentrée. On extrait 3 fois au dichlorométhane, puis les phases organiques combinées sont lavées à l'eau, séchée sur MgSO₄, filtrées et évaporées à sec. On obtient 4,9g de produit attendu sous la forme d'une huile jaune pâle.

Rendement = 75%

IR: $v = 3366, 3302, 1591 \text{ cm}^{-1}$.

EXEMPLE 3: N-{[(7S)-3,4-diméthoxybicyclo[4.2.0]octa-1,3,5-trién-7-yl]méthyl}-N'-(2,2-diméthoxyethyl)-N-méthylpropane-1,3-diamine

On met en solution dans 20 mL d'éthanol 1g (3,7 mmoles) de *N*-{[(7*S*)-3,4-diméthoxybicyclo[4.2.0]octa-1,3,5-trièn-7-yl]méthyl}-*N*-méthylpropane-1,3-diamine. On ajoute 520 mg (0,45 mL) d'une solution de glyoxal-1,1-diméthyl acétal à 60% dans l'eau puis 100 mg de Pd/C à 10%. Le milieu réactionnel est hydrogéné à pression atmosphérique et température ambiante pendant 12 heures. On filtre le catalyseur et on évapore à sec le filtrat. On obtient 1,2 g de produit attendu sous la forme d'une huile.

Rendement = 90%

5

10

15

25

IR: $v = 1207, 1508, 834 \text{ cm}^{-1}$.

EXEMPLE 4: N-{3-[{[(7S)-3,4-diméthoxybicyclo[4.2.0]octa-1,3,5-trién-7-yl]méthyl}(méthyl)amino]propyl}-N-(2,2-diméthoxyethyl)-2-(3,4-diméthoxyphenyl)acétamide

On prépare une solution de 6,3 g (17,9 mmoles) d'acétal de l'étape précédente dans 80 mL de CH_2Cl_2 . On ajoute 5 mL de triéthylamine (35,8 mmoles , 2 éq.) à cette solution qui est alors refroidie à 0°C. On y ajoute, goutte à goutte, une solution de 3,8 g (17,9 mmoles) de chlorure d'homovératryle dans 40 mL de dichlorométhane. On agite ensuite 3 heures à température ambiante. Le milieu est dilué à l'eau et extrait au dichlorométhane. La phase organique est séchée sur MgSO₄, filtrée et évaporée à sec. On obtient 10g d'une huile qui est purifiée sur 500g de gel de silice (éluant = CH_2Cl_2 / EtOH : 90 / 10). On obtient 8,5 g de produit attendu sous forme d'une huile marron.

20 Rendement = 90%

IR: $v = 1627, 1207, 1124, 1071, 1049, 1027 \text{ cm}^{-1}$.

EXEMPLE 5: 3-{3-[{[(7S)-3,4-diméthoxybicyclo[4.2.0]octa-1,3,5-trién-7-yl]méthyl}(méthyl)amino]propyl}-7,8-diméthoxy-1,3-dihydro-2H-3-benzazépin-2-one

A un mélange de 10 mL d'acide acétique et 10 mL d'acide chlorhydrique concentré on ajoute 1 g (1,9 mmole) d'acétal de l'étape précédente à température ambiante. On agite 1 heure à 25°C. La solution est amenée à pH = 9 par addition de glace et d'une solution aqueuse

d'hydroxyde de sodium (20%). Le milieu est ensuite extrait au dichlorométhane. La phase organique est lavée à l'eau, séchée sur MgSO₄, filtrée et évaporée à sec. On obtient 1 g d'une huile qui est purifiée par flash-chromatographie sur 40g de silice (colonne Merck™, éluant = CH₂Cl₂ / EtOH : 95 / 5). On obtient 270 mg de produit attendu sous la forme d'une huile de pureté optique supérieure à 99%.

Rendement = 31%

5

10

IR: v = 1656, 836, 760 cm⁻¹.

EXEMPLE 6: 3-{3-[{[(7S)-3,4-diméthoxybicyclo[4.2.0]octa-1,3,5-trién-7-yl]méthyl}(méthyl)amino]propyl}-7,8-diméthoxy-1,3,4,5-tétrahydro-2*H*-3-benzazépin-2-one

Le composé du titre est obtenu en reproduisant le stade D de l'exemple 1 du brevet EP 0 534 859 à partir du composé de l'Exemple 5.

REVENDICATIONS

1. Procédé de synthèse de l'ivabradine de formule (I):

$$CH_3O$$
 CH_3O
 OCH_3
 OCH_3
 OCH_3
 OCH_3

caractérisé en ce que le composé de formule (VI):

$$R_2$$
 H
 (VI)

5

dans laquelle R₁ et R₂, identiques ou différents, représentent des groupements alkoxy (C₁-C₆) linéaires ou ramifiés, ou bien forment ensemble avec l'atome de carbone qui les porte un cycle 1,3-dioxane, 1,3-dioxolane ou 1,3-dioxépane,

est soumis à une réaction d'amination réductrice par le composé de formule (VII) :

$$H_2N$$
OCH₃
OCH₃
OCH₃

10

en présence d'un agent de réduction,

dans un solvant organique, un mélange de solvants organiques ou un mélange de solvant(s) organique(s) et d'eau,

pour conduire au composé de formule (VIII) :

$$R_1$$
 CH_3
 OCH_3
 OCH_3
 OCH_3

dans laquelle R₁ et R₂, sont tels que définis précédemment,

lequel est soumis à une réaction de condensation avec le composé de formule (IX) :

$$CH_3O$$
 Cl Cl (IX)

5 en présence d'une base dans un solvant organique,

pour conduire au composé de formule (X) :

$$R_1$$
 CH_3O
 CH_3O
 CH_3O
 CH_3O
 OCH_3
 OCH_3

dans laquelle R₁ et R₂, sont tels que définis précédemment,

lequel est soumis à une réaction de cyclisation en milieu acide pour conduire au composé de formule (V) :

$$CH_3O$$
 CH_3O
 OCH_3
 OCH_3
 OCH_3

lequel est soumis à une réaction d'hydrogénation pour conduire à l'ivabradine de formule (I), qui peut éventuellement être transformée en ses sels d'addition à un acide pharmaceutiquement acceptable, choisi parmi les acides chlorhydrique, bromhydrique, sulfurique, phosphorique, acétique, trifluoroacétique, lactique, pyruvique, malonique, succinique, glutarique, fumarique, tartrique, maléïque, citrique, ascorbique, oxalique, méthanesulfonique, benzènesulfonique et camphorique, et en leurs hydrates.

5

10

15

- 2. Procédé de synthèse selon la revendication 1, caractérisé en ce que l'agent de réduction utilisé pour effectuer la réaction d'amination réductrice du composé de formule (VI) par le composé de formule (VII) est choisi parmi le triacétoxyborohydrure de sodium, le cyanoborohydrure de sodium, et le dihydrogène en présence d'un catalyseur tel que le palladium, le platine, le nickel, le ruthénium, le rhodium, ainsi que leurs dérivés, notamment sous forme supportée ou sous forme d'oxydes.
- 3. Procédé de synthèse selon la revendication 2, caractérisé en ce que l'agent de réduction utilisé pour effectuer la réaction d'amination réductrice du composé de formule (VI) par le composé de formule (VII) est le dihydrogène en présence de palladium sur charbon.
- **4.** Procédé de synthèse selon la revendication 3, caractérisé en ce que la réaction d'amination réductrice entre le composé de formule (VI) et le composé de formule (VII) est conduite à une pression de dihydrogène comprise entre 0,5 et 1,5 bar.
- 5. Procédé de synthèse selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, caractérisé en ce que le solvant utilisé pour effectuer la réaction d'amination réductrice du composé de formule (VI) par le composé de formule(VII) est choisi parmi le tétrahydrofurane, le dichlorométhane, le 1,2-dichloroéthane, les acétates et les alcools, préférentiellement l'éthanol, le méthanol ou l'isopropanol, le toluène ou le xylène.
- 6. Procédé de synthèse selon la revendication 5, caractérisé en ce que le solvant utilisé pour
 25 effectuer la réaction d'amination réductrice du composé de formule (VI) par le composé de formule (VII) est constitué par un mélange d'éthanol et d'eau.

- 7. Procédé de synthèse selon l'une quelconque des revendications 1 à 6, caractérisé en ce que la réaction d'amination réductrice entre le composé de formule (VI) et le composé de formule (VII) est conduite à une température comprise entre 0 et 40°C.
- 8. Procédé de synthèse selon l'une quelconque des revendications 1 à 7, caractérisé en ce que le solvant organique utilisé dans la réaction entre les composés de formule (VIII) et (IX) est choisi parmi le toluène, le dichlorométhane, le 2-méthyltétrahydrofurane, le chlorobenzène, le 1,2-dichloroéthane, le chloroforme et le dioxane.

10

- 9. Procédé de synthèse selon la revendication 8, caractérisé en ce que le solvant organique utilisé dans la réaction entre les composés de formule (VIII) et (IX) est le / dichlorométhane.
- 10. Procédé de synthèse selon l'une quelconque des revendications 1 à 9, caractérisé en ce que la réaction entre les composés de formule (VIII) et (IX) est conduite à une température comprise entre 0 et 40°C.
- 11. Procédé de synthèse selon l'une quelconque des revendications 1 à 10, caractérisé en ce que la base utilisée dans la réaction entre les composés de formule (VIII) et (IX) est choisie parmi la pyridine, la 4-diméthylaminopyridine (DMAP) et une amine tertiaire.
 - 12. Procédé de synthèse selon la revendication 11, caractérisé en ce que la base utilisée dans la réaction entre les composés de formule (VIII) et (IX) est la triéthylamine.
- 13. Procédé de synthèse selon l'une quelconque des revendications 1 à 12, caractérisé en ce que l'acide utilisé pour effectuer la cyclisation du composé de formule (X) en composé de formule (V) est choisi parmi l'acide sulfurique concentré, l'acide polyphosphorique, l'acide chlorhydrique concentré en solution aqueuse, l'acide chlorhydrique concentré en solution dans l'acide acétique, l'acide bromhydrique concentré en solution dans l'acide acétique et l'acide méthanesulfonique.

- 14. Procédé de synthèse selon la revendication 13, caractérisé en ce que l'acide utilisé pour effectuer la cyclisation du composé de formule (X) en composé de formule (V) est l'acide chlorhydrique concentré en solution dans l'acide acétique.
- 15. Procédé de synthèse selon l'une quelconque des revendications 1 à 14, caractérisé en ce que la cyclisation du composé de formule (X) en composé de formule (V) est conduite à une température comprise entre 0 et 40°C.

16. Composé de formule (VIII):

5

$$R_1$$
 CH_3
 OCH_3
 OCH_3
 OCH_3

dans laquelle R₁ et R₂, identiques ou différents, représentent des groupements alkoxy (C₁-C₆)

linéaires ou ramifiés, ou bien forment ensemble avec l'atome de carbone qui les porte un cycle
1,3-dioxane, 1,3-dioxolane ou 1,3-dioxépane.

17. Composé de formule (X):

$$\begin{array}{c} R_2 \\ CH_3O \\ CH_3O \end{array} \qquad \begin{array}{c} CH_3 \\ OCH_3 \\ \end{array} \qquad \begin{array}{c} OCH_3 \\ OCH_3 \end{array}$$

dans laquelle R₁ et R₂ sont tels que définis à la revendication 16.

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International application No PCT/FR2012/000055

A. CLASSI INV. ADD.	FICATION OF SUBJECT MATTER C07D223/16 C07C211/00	·	
According to	plate un et in not Detent Classification (IDC) outs beth metional placeification	tion and IDO	
	o International Patent Classification (IPC) or to both national classifica SEARCHED	uion and IPO	
	ocumentation searched (classification system followed by classificatio ${\tt CO7C}$	n symbols)	
Documentat	tion searched other than minimum documentation to the extent that su	uch documents are included in the fields sea	arched
Electronic d	ata base consulted during the international search (name of data bas	e and, where practical, search terms used)	
	ternal, WPI Data		
	ENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT		
Category*	Citation of document, with indication, where appropriate, of the rele	evant passages	Relevant to claim No.
A	EP 2 202 225 A1 (SERVIER LAB [FR] 30 June 2010 (2010-06-30) claim 1	1-17	
А	EP 2 241 553 A1 (SERVIER LAB [FR] 20 October 2010 (2010-10-20) claim 1	1-17	
A	WO 2005/110993 A1 (SERVIER LAB [FLERESTIF JEAN-MICHEL [FR]; LECOUV JEAN-PIERRE [FR];) 24 November 2005 (2005-11-24) claim 1	1-17	
A	WO 2010/072409 A1 (KRKA D D NOVO [SI]; BOSE PROSENJIT [IN]; SIRIPA BHASKAR) 1 July 2010 (2010-07-01) example 8 claim 1	ALLI UDAYA	1-17
Furth	her documents are listed in the continuation of Box C.	X See patent family annex.	
* Special c	ategories of cited documents :	"T"	
consid	ent defining the general state of the art which is not lered to be of particular relevance document but published on or after the international	"T" later document published after the inter or priority date and not in conflict with a cited to understand the principle or the invention "X" document of particular relevance; the of cannot be considered novel or cannot	the application but eary underlying the laimed invention
which citation "O" docume other r	n or other special reason (as specified) ent referring to an oral disclosure, use, exhibition or means	involve an inventive step when the dod "Y" document of particular relevance; the cl cannot be considered to involve an inv document is combined with one or mo ments, such combination being obviou	oument is taken alone laimed invention rentive step when the re other such docu-
	ent published prior to the international filing date but an the priority date claimed	in the art. "&" document member of the same patent f	amily
Date of the	actual completion of the international search	Date of mailing of the international sear	rch report
1	7 April 2012	02/05/2012	
Name and n	nailing address of the ISA/ European Patent Office, P.B. 5818 Patentlaan 2 NL - 2280 HV Rijswijk Tel. (+31-70) 340-2040, Fax: (+31-70) 340-3016	Authorized officer Samsam Bakhtiary,	M

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

Information on patent family members

International application No
PCT/FR2012/000055

	<u> </u>			
Patent document cited in search report	Publication date		Patent family member(s)	Publication date
EP 2202225 A1	30-06-2010	AR AU BR CN EP FR MA PE SG UY WO ZA	074845 A2 2009245875 A3 P10905147 A2 2688815 A3 101759643 A3 200901563 A3 2202225 A3 2940287 A3 2010150259 A3 20100075413 A3 31498 B3 582310 A3 8855501 A3 04872010 A3 162671 A3 201028385 A3 2010160628 A3 32311 A3 2010072930 A3 200909109 A	1 08-07-2010 2 22-03-2011 1 24-06-2010 30-06-2010 1 30-06-2010 1 30-06-2010 1 25-06-2010 08-07-2010 02-07-2010 1 01-07-2010 26-11-2010 1 27-07-2010 1 22-07-2010 1 29-07-2010 1 29-07-2010 1 29-07-2010 01-08-2010 1 24-06-2010 30-06-2010
EP 2241553 A1	20-10-2010	AR AT AU BR CN EP ES FR MA PE STW UY WO	075978 A3 517093 T 2010201035 A3 2697563 A3 2241553 A3 2370150 T3 2943668 A3 20100109527 A 31746 B3 584310 A 00982011 A3 51920 B 2241553 T3 201041854 A 2010249398 A3 32499 A 2010112705 A3	15-08-2011 1
WO 2005110993 A1	24-11-2005	AR AT AU BR CN CO CR CR DE DK EC	047745 A2 358123 T 2005200861 A2 PI0500585 A 2496723 A2 1683341 A 5670092 A2 7691 A 11780 A 602005000765 T2 1589005 T3 SP055610 A 1589005 A2	15-04-2007 1 27-10-2005 16-11-2005 1 13-10-2005 19-10-2005 1 31-08-2006 23-09-2008 09-12-2010 2 10-01-2008 3 30-07-2007 01-03-2006

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

Information on patent family members

International application No
PCT/FR2012/000055

					·
Patent document cited in search report	Publication date		Patent family member(s)		Publication date
		ES	2285651	T3	16-11-2007
		FR	2868777		14-10-2005
		GE	P20074138		25-06-2007
		HK	1080362	A1	20-07-2007
		HR	20070246		31-08-2007
		ΙL	167013	Α	31-08-2011
		JР	4515934	B2	04-08-2010
		JР	4848449	B2	28-12-2011
		JP	2005298480	Α	27-10-2005
		JP	2010047578	Α	04-03-2010
		KR	20060042116	Α	12-05-2006
		MA	27600	A1	01-11-2005
		MX	PA05003694	Α	24-01-2006
		ΝI	200500031		25-05-2006
		NO	329807		20-12-2010
		NZ	538326		25-11-2005
		OA	12913		13-10-2006
		PT		E	18-06-2007
		SG	116575		28-11-2005
		UA		C2	12-11-2007
		US	2005228177		13-10-2005
		US	2007135411		14-06-2007
		UY	28759		30-12-2005
		MO	2005110993		24-11-2005
		ZA	200501466	A 	07-09-2005
WO 2010072409 A1	01-07-2010	CN	102264689		30-11-2011
		EP	2367782		28-09-2011
		WO	2010072409	A1	01-07-2010

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Demande internationale nº PCT/FR2012/000055 A. CLASSEMENT DE L'OBJET DE LA DEMANDE INV. C07D223/16 C07C211/00 ADD. Selon la classification internationale des brevets (CIB) ou à la fois selon la classification nationale et la CIB B. DOMAINES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE Documentation minimale consultée (système de classification suivi des symboles de classement) CO7D CO7C Documentation consultée autre que la documentation minimale dans la mesure où ces documents relèvent des domaines sur lesquels a porté la recherche Base de données électronique consultée au cours de la recherche internationale (nom de la base de données, et si cela est réalisable, termes de recherche utilisés) EPO-Internal, WPI Data C. DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS Catégorie* Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents no. des revendications visées EP 2 202 225 A1 (SERVIER LAB [FR]) 30 juin 2010 (2010-06-30) Α 1-17 revendication 1

A	 EP 2 241 553 A1 (SERVIER LAB [FR]) 20 octobre 2010 (2010-10-20) revendication 1	1-17
A	WO 2005/110993 A1 (SERVIER LAB [FR]; LERESTIF JEAN-MICHEL [FR]; LECOUVE JEAN-PIERRE [FR];) 24 novembre 2005 (2005-11-24) revendication 1	1-17
А	WO 2010/072409 A1 (KRKA D D NOVO MESTO [SI]; BOSE PROSENJIT [IN]; SIRIPALLI UDAYA BHASKAR) 1 juillet 2010 (2010-07-01) exemple 8 revendication 1	1-17
		_

Voir la suite du cadre C pour la fin de la liste des documents	X Les documents de familles de brevets sont indiqués en annexe
"A" document définissant l'état général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent "E" document antérieur, mais publié à la date de dépôt international ou après cette date "L" document pouvant jeter un doute sur une revendication de priorité ou cité pour déterminer la date de publication d'une autre citation ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquée) "O" document se référant à une divulgation orale, à un usage, à une exposition ou tous autres moyens "P" document publié avant la date de dépôt international, mais	document ultérieur publié après la date de dépôt international ou la date de priorité et n'appartenenant pas à l'état de la technique pertinent, mais cité pour comprendre le principe ou la thécrie constituant la base de l'invention ("document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité inventive par rapport au document considéré isolément ("document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive lorsque le document est associé à un ou plusieurs autres documents de même nature, cette combinaison étant évidente pour une personne du métier (document qui fait partie de la même famille de brevets
Date à laquelle la recherche internationale a été effectivement achevée 17 avril 2012	Date d'expédition du présent rapport de recherche internationale 02/05/2012
Nom et adresse postale de l'administration chargée de la recherche internationale Office Européen des Brevets, P.B. 5818 Patentlaan 2 NL - 2280 HV Rijswijk Tel. (+31-70) 340-2040, Fax: (+31-70) 340-3016	Fonctionnaire autorisé Samsam Bakhtiary, M

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Renseignements relatifs aux membres de familles de brevets

Demande internationale n° PCT/FR2012/000055

Dogument brevet eité	$\overline{}$	Date de				Deta do
Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication		Membre(s) de la famille de brevet(s)		Date de publication
EP 2202225	A1	30-06-2010	ARU BR CA EP FR P SG W U WO A	2009245875 PI0905147 2688815 101759643 200901563 2202225 2940287 2010150259	A1 A1 A1 A A B1 A A1 A1 A1 A1 A1 A1	16-02-2011 08-07-2010 22-03-2011 24-06-2010 30-06-2010 30-06-2010 25-06-2010 08-07-2010 02-07-2010 26-11-2010 27-07-2010 22-07-2010 29-07-2010 24-06-2010 30-06-2010 30-06-2010 29-09-2010
EP 2241553	A1	20-10-2010	ARTURA AURA AURA AURA AURA AURA EPS FRAN AURA STUSY OUVO	2010201035 PI1000865 2697563 101851204 2241553 201000398 2241553 2370150 2943668	T A1 A2 A1 A A1 A1 A A B T1 A A1 A1 A	11-05-2011 15-08-2011 14-10-2010 17-01-2012 30-09-2010 06-10-2010 31-10-2011 30-12-2010 20-10-2010 13-12-2011 01-10-2010 31-10-2011 28-10-2010 08-10-2010 01-10-2010 26-11-2010 26-11-2010 26-2012 28-10-2011 29-02-2012 28-10-2011 01-12-2010 30-09-2010 30-09-2010 07-10-2010
WO 2005110993	A1	24-11-2005	AR AT AU BR CA CN CC CR DE DK EC	047745 358123 2005200861 PI0500585 2496723 1683341 5670092 7691 11780 602005000765 1589005 SP055610 1589005	T A1 A A1 A A1 A T2 T3 A	15-02-2006 15-04-2007 27-10-2005 16-11-2005 13-10-2005 19-10-2005 31-08-2006 23-09-2008 09-12-2010 10-01-2008 30-07-2007 01-03-2006 26-10-2005

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Renseignements relatifs aux membres de familles de brevets

Demande internationale n° PCT/FR2012/000055

				T N2012/000033
Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication		Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
		ES	2285651 T3	16-11-2007
		FR	2868777 A1	14-10-2005
		GE	P20074138 B	25-06-2007
		HK	1080362 A1	20-07-2007
		HR	20070246 T3	31-08-2007
		ΙL	167013 A	31-08-2011
		JP	4515934 B2	04-08-2010
		JP	4848449 B2	28-12-2011
		JP	2005298480 A	27-10-2005
		JP	2010047578 A	04-03-2010
		KR	20060042116 A	12-05-2006
		MA	27600 A1	01-11-2005
		MX	PA05003694 A	24-01-2006
		ΝI	200500031 A	25-05-2006
		NO	329807 B1	20-12-2010
		NZ	538326 A	25-11-2005
		OA	12913 A	13-10-2006
		PT	1589005 E	18-06-2007
		SG	116575 A1	28-11-2005
		UA	80834 C2	12-11-2007
		US	2005228177 A1	13-10-2005
		US	2007135411 A1	14-06-2007
		UY	28759 A1	30-12-2005
		WO	2005110993 A1	24-11-2005
		ZA	200501466 A	07-09-2005
WO 2010072409 A1	01-07-2010	CN	102264689 A	30-11-2011
		EP	2367782 A1	28-09-2011
		WO	2010072409 A1	01-07-2010